



PROCES-VERBAL
SEANCE DU JEUDI 12 MARS 2026

L'an deux mil vingt six, le jeudi 12 mars à 19h, le conseil municipal légalement convoqué le 6 mars, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DUFOSSEY, Maire

CONSEILLERS PRESENTS : J.C. DUFOSSEY, E. COUTURIER, A. LECOUFLE, M. COUTURIER, R. LEGRAND, M. LE MERCIER, P. MORIN, N. JOSSE, D. PITARD, N. PIETON, A. FUENTES, A. ARNOLD

CONSEILLERS ABSENTS : D. LANGER (procuration à P. MORIN), I. GONNET (procuration à N.JOSSE), N. CANU

SECRETAIRE DE SEANCE : E. COUTURIER

Le quorum étant atteint (12/15), Monsieur Le Maire déclare la séance ouverte.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 8 janvier 2026
2. Deux demandes de scolarisation hors commune
3. Poche incendie impasse de la Maçonnerie
4. Convention avec le SIEGE pour travaux du réseau électrique rues de La Ferme et des Asniers
5. Dépenses nouvelles : travaux au cimetière
6. Vote du cfu 2025 budget Location local boucherie et affectation du résultat
7. Vote du cfu 2025 budget communal et affectation du résultat
8. Questions diverses

**CONSEIL MUNICIPAL****1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 8 janvier 2026***Db 2026-03-01*

Le procès-verbal de la réunion du 8 janvier 2026 a été adressé en amont à l'ensemble des conseillers.

➔ Aucune observation n'ayant été formulée et il est **approuvé tel quel** à l'unanimité.

2. Deux demandes de scolarisation hors commune*Db 2026-03-02*

1. La famille SCHOLTES/VALOT sollicite une dérogation pour leur fille pour son entrée en CP à l'école Victor Hugo de Conches. L'enfant est déjà scolarisée en maternelle là-bas. La demande est motivée par de raisons familiales et professionnelles.

2. La seconde demande concerne la famille JOUAN/MIERMONT pour l'inscription de leur enfant de 6 ans à l'école Victor Hugo de Conches où le grand frère est déjà scolarisé.

➔ Après en avoir délibéré, **le conseil municipal** émet **un avis favorable** à la dérogation scolaire de ces deux élèves.

3. Poche incendie impasse de la Maçonnerie*Db 2026-03-03*

Monsieur Le Maire explique qu'une demande de permis de construire pour agrandir une habitation au 8 impasse de la Maçonnerie a été déposée et qu'elle se heurte à l'absence de défense incendie dans ce secteur.

Le propriétaire est d'accord pour laisser une partie de terrain pour l'installation d'une poche incendie de 30 m3 mais la commune doit s'engager à réaliser ces travaux dans les 18 mois suivants l'accord de permis.

➔ Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal décide** à l'unanimité de s'engager à poursuivre son plan de défense extérieure contre l'incendie sur la commune et d'y inclure cette poche de 30 m3. Les travaux seront réalisés dès que les subventions correspondantes seront attribuées. Les dates de dépôt de demande en 2026 étant à venir, la réalisation ne devrait avoir lieu qu'en 2027.

4. Convention avec le SIEGE pour travaux du réseau électrique rues de la Ferme et des As-niers*Db 2026-03-04.1 et Db 2026-03-04.2*

4.1 Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité et de télécommunications rue de la Ferme

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE et aux règlements financiers dudit EPCI, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière telle que détaillée dans la convention ci-après annexée.

Cette participation s'élève à:

- ✓ en section d'investissement.... : **933.00 € ht**
- ✓ en section de fonctionnement : **625.00 € ht**

étant entendu que ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE dans la limite des montants indiqués ci-dessus.

Séance du 12 mars 2026

**Délibération**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité :

- ✓ Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière annexée à la présente,
- ✓ L'inscription des sommes au Budget de l'exercice 2026, au compte 204182 pour les dépenses d'investissement (DP et EP), et au compte 615232 pour les dépenses de fonctionnement (FT),

4.2 Exposé des motifs

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité et de télécommunications rue des Asniers

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE et aux règlements financiers dudit EPCI, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière telle que détaillée dans la convention ci-après annexée.

Cette participation s'élève à:

- ✓ en section d'investissement.... : **700.00 € ht**
- ✓ en section de fonctionnement : **625.00 € ht**

étant entendu que ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE dans la limite des montants indiqués ci-dessus.

Délibération

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité :

- ✓ Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière annexée à la présente,
- ✓ L'inscription des sommes au Budget de l'exercice 2026, au compte 204182 pour les dépenses d'investissement (DP et EP), et au compte 615232 pour les dépenses de fonctionnement (FT),

5. Dépenses nouvelles : travaux au cimetière*Db 2026-03-05*

Une pierre tombale a été endommagée par la commune lors de l'enlèvement de cailloux dans les allées du cimetière. Un devis a été demandé à l'entreprise SIAUGUES et son montant s'élève à 800 € ttc pour déposer et reposer la stèle et retailler la semelle. Il est demandé de voir avec l'assurance si ces travaux peuvent être pris en charge.

6. Vote du CFU Location local boucherie et affectation de résultat *Db 2026-03-06.1 et 2026-03-06.2***6.1 Vote du CFU Location local boucherie**

Vu la délibération 2023-09-03 du 21 septembre 2023 adoptant le passage de la commune au Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) et devenu obligatoire à compter de 2026 ;

Séance du 12 mars 2026



CONSEIL MUNICIPAL

Considérant que le CFU est un document budgétaire et comptable commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui vient se substituer au compte administratif anciennement produit par l'ordonnateur et au compte de gestion établi par le comptable public

Vu la présentation résumée ci-dessous du Compte Financier Unique 2025 du budget annexe « Location Local boucherie charcuterie »

	Prévu 2025	Réalisé 2025	Reports 2024	TOTAL
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	-8 338	-259.00		-259.00
Recettes	8 338	6 540.00	1 808.70	8 348.70
Solde		6 281.00	1 808.70	8 089.70
INVESTISSEMENT				
Dépenses	-13 043	-6 050.72	-5 991.86	-12 042.58
Recettes	13 043	5 991.86		5 991.86
Solde		-58.86	-5 991.86	-6 050.72
TOTAL 2 SECTIONS				
Dépenses	-21 381	-6 309.72	-5 991.86	-12 301.58
Recettes	21 381	12 531.86	1 808.70	14 340.56
Solde		6 222.14	-4 183.16	2 038.98

Après en avoir délibéré, **le conseil municipal, à l'exception de Monsieur Le Maire sorti, approuve à l'unanimité**, le Compte Financier Unique 2025 du budget Location local boucherie du Fidelaire tel que résumé ci-dessus.

6.2 Affectation du résultat 2025 budget Location Local boucherie

Après avoir examiné le Compte Financier Unique 2025 du budget location local boucherie et statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025, Constatant que le CFU fait apparaître un excédent de fonctionnement de 8 089.70 €

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de fonctionnement

A Résultat de l'exercice	+ 6 281.00 €
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du cfu	+ 1 808.70 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser)	8 089.70 €
D Solde d'exécution d'investissement	- 6 050.72 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement	0.00 €
Besoin de financement F=D+E	6 050.72 €

**AFFECTATION = C****8 089.70 €****1) Affectation en réserves R 1068 en investissement****6 050.72 €**

G = au minimum, couverture du besoin de financement F

2) H Report en fonctionnement R 002**2 038.98 €****7. Vote du CFU Commune et affectation de résultat***Db 2026-03-07.1 et 2026-03-07.2***7.1 Vote du CFU 2025 de la commune**

Vu la délibération 2023-09-03 du 21 septembre 2023 adoptant le passage de la commune au Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) et devenu obligatoire à compter de 2026 ;

Considérant que le CFU est un document budgétaire et comptable commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui vient se substituer au compte administratif anciennement produit par l'ordonnateur et au compte de gestion établi par le comptable public

Vu la présentation résumée ci-dessous du Compte Financier Unique 2025 du budget commune

	Prévisions 2025	Réalisé 2025	Reports 2024	TOTAL
FUNCTIONNEMENT				
Dépenses	-566 047.00	-483 251.70		-483 251.70
Recettes	566 047.00	535 832.32	30 142.44	565 974.76
Solde		52 580.62	30 142.44	82 723.06
INVESTISSEMENT				
Dépenses	-127 845.00	-123 814.78		-123 814.78
Recettes	127 845.00	78 688.29	1 457.43	80 145.72
Solde		-45 126.49	1 457.43	-43 669.06
Restes à réaliser				
Dépenses		-3 000.00		-3 000.00
Recettes		0.00		
Solde		-3 000.00		-3 000.00
Solde final		-48 126.49	1 457.43	-46 669.06
TOTAL 2 SECTIONS				
Dépenses	-693 892.00	-610 066.48	0.00	-610 066.48
Recettes	693 892.00	614 520.61	31 599.87	646 120.48
Résultat global		4 454.13	31 599.87	36 054.00

Après en avoir délibéré, **le conseil municipal, à l'exception de Monsieur Le Maire sorti, approuve à l'unanimité**, le Compte Financier Unique 2025 du budget communal du Fidelaire tel que résumé ci-dessus.

7.2 Affectation du résultat de la commune

Après avoir examiné le Compte Financier Unique 2025 du budget commune et statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025,

Constatant que le CFU fait apparaître un excédent de fonctionnement de 82 723.06 €

Séance du 12 mars 2026

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

**Résultat de fonctionnement**

<u>A Résultat de l'exercice</u>	+ 52 580.62 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du cfu	+ 30 142.44 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser)	82 723.06 €

<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	- 43 669.06 €
---	---------------

<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	- 3 000.00 €
---	--------------

Besoin de financement F=D+E	46 669.06 €
------------------------------------	--------------------

AFFECTATION = C	82 723.06 €
------------------------	--------------------

1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	46 669.06 €
--	--------------------

G = au minimum, couverture du besoin de financement F

2) H Report en fonctionnement R 002	36 054.00 €
--	--------------------

8. Questions diverses

Bureau électoral du 15 mars : Mise en place samedi 14 à 14 heures ainsi que le tableau.

Planning : Election du Maire et des Adjoints : le vendredi 20 mars à 18h30

Election des délégués aux différents syndicats et commissions le 26 mars à 19 h.

Vote du budget primitif le jeudi 23 avril à 19h

Préparation du budget primitif le mercredi 15 avril à partir de 14 heures.

Expo Fidnature : très belle exposition photos d'une qualité remarquable. A la suite, la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et le Groupe Ornithologique Normand, qui ont participé à cette expo, ont fait don de 2 nichoirs pour chouette et sont venus les installer et les ont localisés par points GPS.

Stagiaires : A partir du 23 mars, une personne va arriver dans le cadre d'un TIG (Travail d'Intérêt Général) de 210 heures. Par ailleurs, une stagiaire, déjà venue dans le cadre d'une formation de reconversion dans le milieu horticole, sera en stage en avril et mai.

Rideau salle des fêtes : Elise COUTURIER fait savoir qu'elle et ses parents ont nettoyé, réparé et réinstallé le rideau de la salle des fêtes. Elle en est remerciée.

Eclairage public dans le bourg : Philippe MORIN signale un dysfonctionnement des horaires de l'éclairage public dans le bourg car à 20 heures tout est éteint.

Ecusson voiture communale : A. LECOUFLE pose de nouveau la question de la personnalisation de la voiture communale. L'autocollant est acheté. Il reste à installer. Mickaël, l'agent communal est en congés, à son retour, ce sera fait.

Panneaux de signalisation : Au Châtelier, il manque des panneaux de signalement du carrefour à partir du pont de la Balivière. Panneau Attention enfants est par terre rue de Calais. Rue de Pomereuil, le panneau arrêt de bus est manquant (M.LE MERCIER).

Séance du 12 mars 2026

Stationnement permanent véhicules parking mairie : N. PIETON demande à qui sont les deux



véhicules stationnés en permanence sur le parking près de la mairie. M. Le Maire fait savoir que la gendarmerie a été prévenue et à indiqué que cela ne gênait pas, ça ne posait pas de problème. A revoir.

Incivilités au container à verres : De nouveaux dépôts de tout genre sont à déplorer une nouvelle fois au container à verres.

Action sociale : Mme Régine LEGRAND fait une brève présentation des aides qu'elle a pu apporter, accompagnée par Mme Martine LE MERCIER, aux habitants dans le cadre de l'action sociale durant son précédent mandat. Elles ont traité 22 dossiers concernant 7 hommes et 15 femmes. 13 concernés des personnes entre 60 et 70 ans, 5 de plus de 70 ans, 3 entre 40 et 50 ans et 1 pour une personne entre 30 et 40 ans. 9 dossiers étaient relatifs à la retraite et la complémentaire santé, 4 au logement, 2 pour l'EHPAD, 5 liés à des problèmes financiers, 1 pour la téléassistance et 1 aide à domicile.

Dépôt près du bar : David PITARD fait remarquer que l'accès du bar sur le côté reste toujours très sale. Monsieur Le Maire fait savoir que les exploitants du bar ont été avertis mais en vain.

Assemblée Générale des Anciens Elèves : Celle-ci est fixée au dimanche 26 avril à la salle des fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé, et l'assemblée n'ayant plus de question,

La séance est levée à 21h13.

Le Maire
Jean-Claude DUFOSSEY

La secrétaire de séance
Elise COUTURIER



SEANCE DU 12 MARS 2026 A 19 H

1. Délibérations : n° ordre et objet

2026-03-01	5.2	Approbation du procès-verbal de la réunion du 8 janvier 2026
2026-03-02	8.1	Deux demandes de scolarisation hors commune
2026-03-03	9.1	Poche incendie impasse de la Maçonnerie
2026-03-04	7.8	Convention avec le SIEGE travaux rue de la Ferme et rue des Asniers
2026-03-05	7.1	Dépenses nouvelles : travaux au cimetière
2026-03-06.1	7.1	Vote du CFU 2025 location local boucherie
2026-03-06.2	7.1	Vote de l'affectation du résultat 2025 location local boucherie
2026-03-07.1	7.1	Vote du CFU 2025 commune
2026-03-07.2	7.1	Vote de l'affectation du résultat 2025 commune

2. Liste des membres présents

				Présent	Pouvoir à
Monsieur	Jean-Claude	DUFOSSEY	Maire	X	
Monsieur	Dominique	LANGER	Adjoint		P. MORIN
Madame	Elise	COUTURIER	Adjointe	X	
Monsieur	Alain	LECOUFLE	Adjoint	X	
Monsieur	Marcel	COUTURIER	C M	X	
Madame	Régine	LEGRAND	C M	X	
Madame	Martine	LE MERCIER	C M	X	
Monsieur	Philippe	MORIN	CM	X	
Madame	Nadine	JOSSE	C M	X	
Madame	Isabelle	GONNET	C M		N. JOSSE
Monsieur	David	PITARD	C M	X	
Monsieur	Noël	PIETON	C M	X	
Madame	Amélie	FUENTES	C M	X	
Madame	Aurélie	ARNOLD	C M	X	
Monsieur	Nicolas	CANU	CM		
TOTAL				12	

Le Maire
Jean-Claude DUFOSSEY

La secrétaire de séance
Elise COUTURIER